

Bahreïn : La CSI dénonce le refus persistant à la réintégration de travailleurs (1.2.12)

Bruxelles, le 1 février 2012 (CSI en ligne) : En novembre 2011, le Conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT) a approuvé une proposition visant la mise sur pied d'une commission tripartite chargée d'examiner le licenciement massif de travailleurs et travailleuses au Bahreïn, qui fait l'objet d'une plainte afférente au non-respect par le Bahreïn de la Convention sur la discrimination (Emploi et profession), 1958.

Dans une lettre adressée au président de ladite commission, la CSI reconnaît les progrès accomplis dans le secteur public mais soulève néanmoins de sérieuses préoccupations quant au refus de certains employeurs, majoritairement des entreprises de l'État, de réintégrer un grand nombre de travailleurs et travailleuses congédiés déloyalement ou leur offre de rembauche de ces employés selon des conditions totalement inacceptables. Les très rares dirigeants syndicaux réintégrés ont dû s'engager à s'abstenir de toute activité syndicale future.

« *Il incombe d'urgence à la Commission de redoubler ses efforts et de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour garantir la réintégration, d'ici à la prochaine session du Conseil d'administration, en mars 2012, de l'ensemble des effectifs illégalement congédiés* », a signalé Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI. « *Il est tout aussi inacceptable que bon nombre des travailleurs et travailleuses réintégrés aient été repris à des postes inférieurs, et qu'ils aient, très souvent, été contraints d'accepter des conditions inadmissibles* », a-t-elle ajouté.

D'autre part, la CSI attire l'attention sur le fait que beaucoup de syndicalistes continuent de faire l'objet de poursuites au pénal, suite à leur participation à des grèves et à des mouvements de protestation l'année dernière.

Pour plus d'informations, prière de consulter la lettre de la CSI au ministère du Travail du Bahreïn (en anglais): <http://www.ituc-csi.org/bahrain-ituc-denounces-the-ongoing.html>

La CSI représente 175 millions de travailleurs dans 308 organisations affiliées dans 153 pays et territoires.

Retrouvez-nous sur la toile : <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>